

Caen, le 10 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 : point de situation en Normandie

A retenir

>> **La situation sanitaire est très préoccupante.** La 2ème vague est déjà deux fois plus importante que le pic du printemps, son impact sur les hôpitaux et la médecine de ville progresse toujours et les décès accélèrent.

>> Le taux d'incidence pour la région reste très élevé, à 319,42 pour 100 000 habitants (contre 328,74 le 3/11). Du fait de ces nouvelles contaminations, très nombreuses bien qu'en très léger retrait par rapport à la semaine précédente (retrait qui devra se poursuivre plusieurs jours pour être confirmé), le nombre d'hospitalisations, le nombre d'admissions en réanimation et le nombre de décès va continuer d'augmenter dans les semaines à venir. Cette incidence est le reflet des malades qui ont été diagnostiqués précédemment. Un malade contaminé va développer des symptômes 4 à 5 jours après, et les formes graves apparaissent entre 8 et 10, voire 15 jours après la contamination.

>> Le nombre de personnes hospitalisées est déjà supérieur à celui de la 1ère vague et **le pic des hospitalisations est encore à venir.** A date, le nombre des hospitalisations atteint **1338 personnes (le double du pic d'avril) dont 166 en réanimation.**

>> En Normandie, **grâce au travail d'anticipation mené par l'ensemble des hôpitaux et des soignants sous coordination de l'ARS, 344 lits de réanimation sont opérationnels à ce jour** (238 lits en situation initiale). Grâce à ces ouvertures très nombreuses de lits, le taux d'occupation de la réanimation est maintenu à 49,8 % (vendredi 45,9%) malgré de nombreuses entrées supplémentaires.

>> En complément, **dans le cadre du Ségur, 2,5 millions d'euros de crédits seront délégués en Normandie pour ouvrir des « lits à la demande » supplémentaires sur toute la saison automne-hiver.** Cette enveloppe régionale permet d'ouvrir pendant l'hiver 200 lits supplémentaires, qui en complément des crédits pour les unités COVID, permettront de répondre aux besoins liés aux épidémies hivernales.

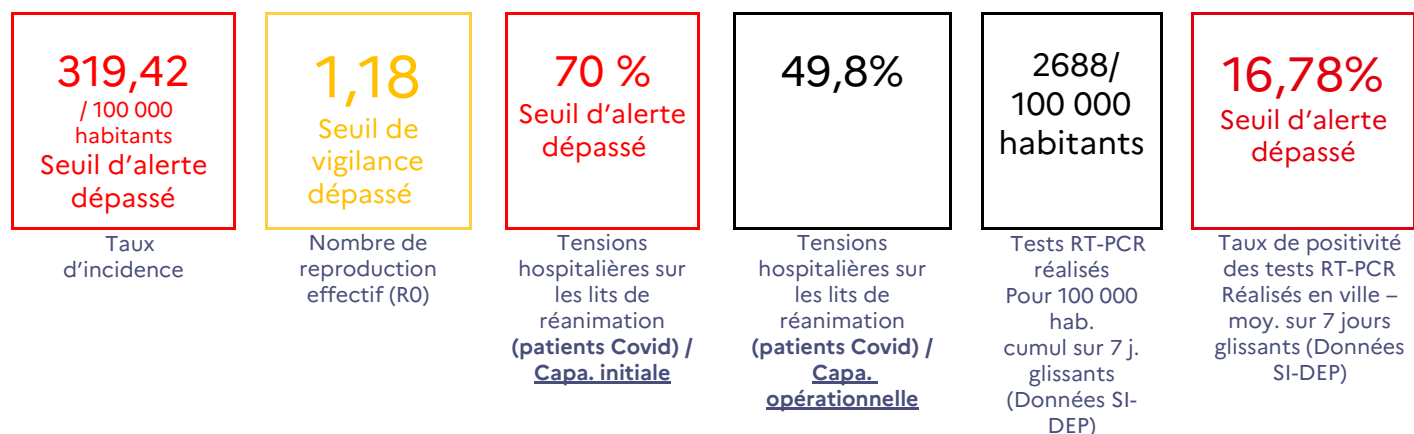
>> **C'est l'ensemble du système de soins qui est mobilisé pour lutter contre l'épidémie. Les médecins libéraux jouent un rôle fondamental dans la gestion de la crise du COVID.** La coordination entre la médecine de ville, les établissements médico-sociaux et l'hôpital permet aujourd'hui de mieux prendre en charge les patients Covid, et de ne recourir à l'hospitalisation ou à la réanimation que lorsque c'est nécessaire.

>> **Un recours aux soins de ville qui doit absolument être maintenu.** Les autres problèmes de santé ne s'arrêtent pas avec le coronavirus. Il faut maintenir les consultations programmées auprès de son médecin traitant ou du médecin spécialiste. Les cabinets restent ouverts dans des conditions de sécurité sanitaire qui permettent de prendre en charge tous les patients.

>> **Chacun a un rôle à jouer pour freiner l'épidémie : L'ARS et les professionnels de santé mobilisés appellent à la plus grande prudence et au respect indispensable des règles du confinement et des gestes barrières : port du masque, lavage des mains, aération des locaux et limitation des interactions sociales.**

TELECHARGEZ ET ACTIVEZ L'APPLICATION « TOUS ANTI COVID »

Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 10 novembre 2020



Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Covid-19	Testés j-3 / j-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 10/11	dont réanimations	Nouvelles hospitalisations au cours des 7 derniers jours	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	62883	10552	16,8%	319,42	307,2	1338	166	658	3368	815
Calvados	13154	1900	14,4%	274,78	297,5	258	48	152	645	143
Eure	10177	1928	18,9%	320,97	343,2	195	9	89	470	138
Manche	8640	1048	12,1%	213,59	208,5	140	14	76	294	86
Orne	5023	832	16,6%	300,97	278,3	116	11	75	368	63
Seine- Maritime	25889	4844	18,7%	389,46	366,2	629	84	266	1591	385

Depuis le début de l'épidémie, 1173 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD), dont 514 depuis le 1^{er} septembre

Situation dans les EHPAD

Entre le 6 et le 10 novembre, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 111 EHPAD, ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus :

	EHPAD du 06/11/2020 au 10/11/2020	Résidence autonomie du 06/11/2020 au 10/11/2020
Normandie	111	12
Calvados	32	2
Eure	19	3
Manche	11	1
Orne	14	0
Seine-Maritime	35	6

Clusters en Normandie

La Normandie compte 180 clusters en cours d'investigation par l'ARS :

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

	Total général	Autre	Crèches	EMS de personnes handicapées	Etablissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD)	Etablissements de santé	Milieu scolaire et universitaire	Milieus professionnels (entreprise)	Evènement public ou privé : rassemblements temporaires de personnes
Calvados	40	4		4	24	4		3	1
Eure	28	5		3	15	1	1	3	
Manche	12			4	3	4		1	
Orne	17	1		4	11	1			
Seine-Maritime	83	4	4	11	39	13	1	11	
Normandie	180	14	4	26	92	23	2	18	1